



JDA'map
amap.jdarc@gmail.com

Bulletin d'adhésion (2€)

Coordonnées

Nom : _____
Prénom : _____
Téléphone portable : _____
Email : _____

Adhère à ce jour à l'AMAP Jeanne D'Arc pour :

Des légumes

(Bastien / Cauville sur mer)

Pain hebdomadaire (4.50€)

Pain aux céréales

Pain aux noix

Pain épeautre

Pain campagnard

Pain aux abricots

Pain complet

Pain de mie (3.60€)

Brioche (3.60€)

(M. Barthélémy / Dieppe)

Produits issus du lait de brebis hebdomadaire (de septembre à novembre puis de mars à juin)

Fromage frais (2.50€)

Yaourt nature (1.80€ par 2 ou 3.20€ par 4)

Fromage sec affiné (2.80€)

Blambis (1.80€ par 2 ou 3.20€ par 4)

(Mme Renaux / Heuqueville)

1 panier de pommes/poires tous les 15 jours (de octobre à mars)

sachet de 2kg (4.20€) X _____

(M. Bonnal / Agri. raisonnée / Lillebonne)

1 panier d'œufs tous les 15 jours

6 œufs (2.30€) **12 œufs (4.40€)** **18 œufs (6.60€)**

24 œufs (8.80€) **30 œufs (11€)** **36 œufs (13.20€)**

(M. Patin / Saint André D'Hebertot)

1 panier de produits laitiers tous les 15 jours

250gr beurre $\frac{1}{2}$ sel (3.40€) **250gr beurre doux (3.40€)**

125gr beurre $\frac{1}{2}$ sel (2.00€) **125gr beurre doux (2.00€)**

1l de lait cru entier (1.50€) **1l de lait demi écrémé (1.50€)**

20cl de crème fraîche (2.80€) **50cl fromage blanc nature (2.60€)**

4 yaourts nature (4x 12.5cl) (2.10€) **4 yaourts fruits* (4x 12.5cl) (2.40€)**

12.5cl fromage blanc sur lit de fruits* (1.30€) * le parfum change à chaque fois

(M. Donnet / Epreville)

Cidre et produits issus de la pomme

Conditions sur le bon commande à compléter en annexe 1

(M. Vallin / Heuqueville)

Fait le :

à :

Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé » :



Dates des distributions

Tous les mardis en période scolaire de 16h30 à 17h30,
Lycée Jeanne D'Arc -site du Parc-
37, rue du Général De Gaulle à Sainte Adresse.
Votre contact : Mathilde au 06 61 81 11 25.

Vous devez respecter les horaires pour ne pas gêner le bon fonctionnement du lycée.

Mois	Dates et composition possible des paniers
Septembre	8 septembre Accueil pour les adhésions 2020-2021. 22 septembre Légumes / Pain / Brebis. 29 septembre Légumes / Pain / Produits laitiers / Œufs / Brebis.
Octobre	6 octobre Légumes / Pain / Brebis. 13 octobre Légumes / Pain / Produits laitiers / Œufs / Pommes-Poires / Cidre / Brebis.
Novembre	3 novembre Légumes / Pain / Brebis. 10 novembre Légumes / Pain / Produits laitiers / Œufs / Pommes-Poires. 17 novembre Légumes / Pain / Brebis. 24 novembre Légumes / Pain / Produits laitiers / Œufs / Pommes-Poires.
Décembre	1 décembre Légumes / Pain 8 décembre Légumes / Pain/ Produits laitiers / Œufs/ Pommes-Poires. 15 décembre Légumes / Pain / Cidre.
Janvier	5 janvier Légumes / Pain / Produits laitiers / Œufs/ Pommes-Poires. 12 janvier Légumes / Pain. 19 janvier Légumes / Pain / Produits laitiers / Œufs/ Pommes-Poires. 26 janvier Légumes / Pain.

Février	2 février Légumes / Pain / Produits laitiers / Œufs/ Pommes-Poires. 9 février Légumes / Pain. 16 février Légumes / Pain / Produits laitiers / Œufs / Pommes-poires / Cidre.
Mars	9 mars Légumes / Pain / Brebis. 16 mars Légumes / Pain / Produits laitiers / Œufs/ Pommes-poires / Brebis. 23 mars Légumes / Pain / Brebis. 30 mars Légumes / Pain / Produits laitiers / Œufs/ Pommes-poires / Brebis.
Avril	6 avril Légumes / Pain / Brebis. 13 avril Légumes / Pain / Produits laitiers / Œufs / Brebis. 20 avril Légumes / Pain / Brebis /Cidre.
Mai	11 mai Légumes / Pain / Produits laitiers / Œufs / Brebis. 18 mai Légumes / Pain / Brebis. 25 mai Légumes / Pain / Produits laitiers / Œufs / Brebis.
Juin	1 juin Légumes / Pain / Brebis. 8 juin Légumes / Pain / Produits laitiers / Œufs / Brebis. 15 juin Légumes / Pain / Brebis. 22 juin Légumes / Pain / Produits laitiers / Œufs / Brebis. 29 juin Légumes / Pain / Brebis / Cidre.

Paiements des paniers

Ils seront effectués par chèques lors de votre adhésion, selon les modalités suivantes :

Les chèques seront remis aux producteurs à la fin de chaque mois/période correspondant(e).

Ils seront donc encaissés au fur et à mesure des livraisons.

Merci d'indiquer au dos de chaque chèque le mois correspondant.

Produits	Nombre de chèques	Ordre
Pommes/poires	2 chèques (2x 5 livraisons).	M. BONNAL
Œufs	3 chèques : - 5 livraisons (sept/oct/nov/déc). - 6 livraisons (jan/fév/mars). - 5 livraisons (avril/mai/juin).	EARL PATIN
Produits laitiers	3 chèques : - 5 livraisons (septembre à décembre). - 6 livraisons (jan/fév/mars). - 5 livraisons (avril/mai/juin).	M. DONNET
Pain	5 chèques : - 4 livraisons (septembre/octobre). - 7 livraisons (novembre/décembre). - 7 livraisons (janvier/février). - 7 livraisons (mars/avril). - 8 livraisons (mai/juin).	M. BARTHELEMY
Brebis	3 chèques : - 4 livraisons (septembre/octobre). - 7 livraisons (mars/avril). - 8 livraisons (mai/juin)	Mme RENAUDX
Cidre	1 chèque pour chaque commande.	EARL Cidre Simon

Tout panier non récupéré pendant ces horaires sera redonné au producteur concerné.